



PLAN DE ZONAGE SECTEUR URBAIN

- A Agricole
- AF Agroforestière
- I Industrielle
- M Mixte
- PU Publique
- RA Résidentielle faible densité
- RB Résidentielle moyenne densité

- Limite de zone
- Réseau routier
- Hydrographie
- Limite municipale
- ▭ Périimètre d'urbanisation

Territoires touchés par la demande à portée collective (Article 59 - LPTAA)

- Zone agricole type A
- Îlot déstructuré avec morcellement

Plan PZ-2
 Adopté le : 5 mars 2007
 Entrée en vigueur le : 19 juin 2007
 Modifié le : 26 août 2008 (Règlement #2008-135)
 19 octobre 2010 (Règlement #2010-151)
 17 mai 2011 (Règlement #2011-157)
 20 mars 2012 (Règlement #2012-164)
 19 mars 2013 (Règlement #2013-175)

Préparé par : Érick Olivier, aménagiste principal
 Approuvé par : Gaston Levesque, directeur du service d'aménagement du territoire et du développement
 Cartographie : Claudia Larrota, technicien en géomatique

